



remboursement prêt cautionné après liquidation judiciaire.

Par **Jerome84000**, le **18/03/2023** à **18:00**

Bonjour,

Mis en liquidation judiciaire depuis le 27 avril 2022, (SAS hôtel) la banque me réclame le remboursement d'un prêt professionnel, dont nous nous sommes portés caution à titre personnel, à ce jour, nous avons tout perdu et nous ne pouvons pas remboursé,

Que peut on faire, un avocat peut il nous aider ? si oui, ou trouver un avocat en cautionnement bancaire ?

Bien cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **18/03/2023** à **18:57**

Bienvenue et bonsoir

Ce peut être aussi un avocat en droit des entreprise, en droit des contrats.

Si vous ne faites pas un choix via le net, vous pourriez prendre contact avec le barreau local.

Par **P.M.**, le **18/03/2023** à **19:01**

Bonjour,

Cela pourrait être aussi un avocat en droit bancaire ou même une association des usagers des banques...